

Inscriptions sur les listes électorales avant le 30 septembre 2015

Compte tenu des prochaines élections régionales qui auront lieu en décembre prochain, une loi a été votée afin de permettre la réouverture des délais d'inscription sur les listes électorales pour l'année 2015 en revenant de façon exceptionnelle sur le principe de révision annuelle des listes électorales prévu par le code électoral. Le texte prévoit une révision supplémentaire prenant en compte les demandes d'inscription déposées jusqu'au 30 septembre 2015.

N'hésitez pas à passer dès à présent en Mairie pour réaliser les démarches nécessaires, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Conseil municipal des jeunes – Dernière relance !

Nous vous avons fait part à plusieurs reprises de la possibilité de mettre en place un conseil municipal des jeunes. Un tel projet a pour objectif de permettre à chaque enfant de s'exprimer librement au sein de notre commune, qu'ils puissent nous apporter leur vision des besoins du village et de créer un espace de dialogue entre eux et les adultes. Pour se faire, il convient de rassembler suffisamment de jeunes motivés.

Si votre jeune est intéressé, merci de retourner au plus vite le coupon réponse qui vous a été transmis lors de l'« Infos Village » de juillet. N'hésitez pas à venir en mairie, si vous avez des questions ou si vous souhaitez plus d'informations. M. Le Maire et M. Marcq se tiennent à votre disposition.



Nous vous rappelons que **les feux de jardins sont interdits et passibles d'une amende**. D'autres moyens plus écologiques permettent de recycler vos déchets et de limiter les nuisances vis-à-vis de vos voisins :

- La location d'un bac pour le ramassage des déchets verts,
- Le compostage individuel,
- Le dépôt à la déchèterie d'Arleux.

Pour toute information complémentaire, contacter le Point info Déchets au 0800 802 157.

Pensez à votre voisinage !



Comme il est toujours désagréable de trouver devant sa porte ou sur son trottoir un paquet cadeau laissé par un chien errant, soyez vigilants sur les promenades de nos amis canins.



L'abandon de déchets sur la voie ou les espaces publics est interdit. Pour la propreté de notre commune, merci de ne pas jeter vos détritiques (encombrants, mégots, chewing-gum, sachets,...) dans les espaces publics ou les propriétés privées.

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 septembre, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées
TEL : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr



Septembre 2015

Tickets de cantine

La vente des tickets de cantine reprendra le **samedi 29 août** puis tous les mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 17h00 et les samedis des semaines impaires de 9h45 à 11h45. En raison de la rentrée des classes, **une vente de carnets aura lieu exceptionnellement le lundi 31 août de 16h15 à 17 h**. Le paiement par chèque devra être libellé à l'ordre du Trésor Public.

Le prix du ticket reste inchangé. La vente se fait par carnet de 10 tickets au prix de 36€.

Les menus de la cantine sont disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique : Services / Enfance et jeunesse.

Rentrée des classes

La rentrée des classes à l'école Thérèse Gras aura lieu le **mardi 1^{er} septembre à 8h30 (accueil des enfants dès 8h20)**. Il n'y aura pas de garderie le matin du jour de la rentrée.

Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants à la cantine et / ou à la garderie du soir (16h30 à 18h30) pour le 1^{er} jour d'école, pensez à en informer la mairie d'ici le samedi 29 août.

La réforme des rythmes scolaires étant appliquée dans notre école, nous vous rappelons que les enfants non-inscrits aux activités doivent être récupérés à 15h15. Les autres sortent à 16h30 comme auparavant. **Les TAP reprendront dès le premier jour d'école, le mardi 1^{er} septembre.**

La présence de votre enfant aux activités périscolaires (TAP) et à la garderie du mardi soir devra être signalée aux enseignants le mardi matin lors de la rentrée des classes.

Pour le repas du jeudi 3 septembre, l'élève devra remettre son ticket repas (portant son nom et la date du repas) à son enseignant le mercredi 2 septembre à 8h30.

Enfin, nous vous rappelons que la cantine est assurée les lundi, mardi, jeudi et vendredi midi. Le mercredi, une garderie est mise en place jusque 13 h avec possibilité d'amener un repas froid sous la responsabilité des parents.

Pratique

La mairie sera ouverte les samedis 29 août et 12 septembre de 9h45 à 11h45

Pas d'ouverture le 26 septembre en raison de la ducasse.

Réouverture de la médiathèque les lundis de 16h à 19h à partir du 31 août

Agenda

Mardi 1^{er} septembre :
Rentrée des classes

Mercredi 2 septembre :
Ramassage des verres

Du samedi 26 au lundi 28 septembre :
Ducasse de septembre

Jusqu'au mercredi 30 septembre :
Inscriptions sur les listes électorales

Dimanche 4 octobre :
Loto de l'APE

Travaux au Monument aux Morts et au parking de la salle André Cauchy

La rénovation du Monument aux Morts vient de démarrer durant l'été. Cette rénovation a été décidée en concertation entre la municipalité et l'Association des Anciens Combattants. Elle sera achevée d'ici fin septembre.

Les travaux d'aménagement des abords de la salle André Cauchy vont démarrer courant septembre pour une durée minimum de 4 semaines.

Un parking va être réalisé sur le terrain à côté de la salle. Une partie sera réalisée en dalles engazonnées perméables pour permettre les infiltrations des eaux de pluie.

Durant cette période, la salle des fêtes restera accessible. Des accès sécurisés seront mis en place.

Ducasse de septembre

La ducasse de septembre aura lieu du **26 au 28 septembre**. Les attractions foraines seront présentes sur la place du village pendant trois jours.

La brocante organisée par Bien Vivre à Estrées aura lieu le samedi 26 septembre de 10 h à 16 h. Elle se déroulera dans les rues de l'Église, de la Mairie et de l'Espérance, avec le concours de la Municipalité. Une restauration rapide sera mise en place à la salle des fêtes.

Le prix de l'emplacement est de 5 € les 5 mètres.

Les permanences pour les réservations se dérouleront de la manière suivante :

Réservations	Dates	Horaires	Lieux
Riverains	Vendredi 4 septembre	17 à 19 h	Mairie – Salle des mariages
Estrésiens	Samedi 5 septembre	10 à 12 h	Mairie – Salle des mariages
Ouvertes à tous	Vendredi 11 septembre	17 à 19 h	Mairie – Salle des mariages
Ouvertes à tous	Samedi 26 septembre	7 à 10 h	Salle des fêtes André Cauchy

NB : Le Samedi 12 septembre, une permanence aura lieu de 10 à 12 h dans le hall de l'école maternelle

Les animateurs du COLLECTIF 1026 vous proposent une **initiation ludique au tir à l'arc durant la brocante le samedi 26 septembre après-midi**, au city stade à côté de la mairie. 1 euro, 3 flèches et remise de lots !

Le lundi 28 septembre de 17h à 18h, aura lieu une distribution gratuite de billets de manèges aux enfants de la commune jusqu'au niveau collège, par la municipalité représentée par Mesdames Béatrice SARPAUX et Isabelle TRIQUET.

Centre de loisirs

Les centres aérés auront lieu pendant les deux semaines des vacances de la Toussaint. Ils se dérouleront **du lundi 19 au vendredi 23 octobre et du lundi 26 au vendredi 30 octobre**.

Reprise des cours de l'association « Tous en Forme » : A vos agendas !

L'association vous informe qu'elle reprendra ses cours de :

- Gymnastique à partir du jeudi 10 Septembre 2015
- Stretching Postural dès le vendredi 11 Septembre 2015

Renseignements au 03 27 89 78 99

Au Football Club

L'entraînement a repris le mercredi 05 aout.

Cette saison, 2 équipes séniors défendront les couleurs du club. Le 1^{er} tour de la coupe de France a eu lieu le 23 août contre Douai Sita sur le terrain de Frais-Marais. Nous avons gagné et nous recevrons à domicile, le 30 août pour le 2^{ème} tour...

Pour les plus jeunes, l'entente avec Corbehem est reconduite. L'avantage pour les jeunes est de disposer d'une salle de sport pendant la période hivernale. De toutes façons, vu l'investissement des parents dans le club, nous n'avons pas d'autres solutions. C'est un fait de société constaté par de nombreux petits clubs autour de nous : il est plus facile de déposer sa progéniture que de s'investir. Cela se ressent moins chez les plus gros clubs qui ont les moyens de rémunérer les bénévoles. Allez, stop aux états d'âme et espérons des jours meilleurs !

Le recrutement continue et les personnes intéressées peuvent contacter monsieur Philippe Miletto au 03 27 92 01 61 pour les jeunes et monsieur Pilarczyk au 06 16 65 19 02 pour les séniors.

La Rando Pascal du Collectif 1026

Les membres du Collectif 1026 attendent toutes les personnes souhaitant participer à la marche- la « Rando PASCAL »- le dimanche 11 octobre 2015, à partir de 8h30, au local 18bis rue du calvaire, à ESTREES. 2 euros de frais de participation demandés. Plusieurs parcours fléchés, balisés et accompagnés vous sont proposés. Un ravitaillement sera remis à l'inscription et une soupe chaude au retour !

Vous avez entre 50 et 74 ans ? Le dépistage du cancer colorectal vous concerne !

Très fréquent avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal (encore appelé « cancer de l'intestin ») est aussi le 2^{ème} cancer le plus meurtrier. Pourtant, en dehors des sphères médicales et scientifiques, il reste mal connu.

Une évolution lente et silencieuse : Le cancer colorectal se développe lentement à partir de petites lésions, appelées polypes, qui apparaissent sur la paroi de l'intestin. Ces polypes vont grossir et évolueront pour une partie d'entre eux vers un cancer. Un processus qui s'échelonne sur une dizaine d'années.

Détecté tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage, proposé aux personnes de 50 à 74 ans, réduit la mortalité par cancer colorectal. Il permet de détecter un cancer à un stade très précoce et d'augmenter les chances de guérison. On peut aussi, grâce à ce dépistage, repérer une lésion avant qu'elle n'évolue en cancer.

Un dépistage plus simple, plus fiable et plus performant. Cette année voit l'arrivée du test immunologique. Ce nouveau test est plus simple d'utilisation en ne nécessitant plus qu'un seul prélèvement de selles contre six précédemment, mais également plus performant en détectant 2 fois plus de cancers et 2,5 fois plus de lésions précancéreuses risquant d'aboutir plus tard à un cancer.

Le dépistage : comment ça marche ?

Vous avez entre 50 et 74 ans ? Un courrier d'invitation vous est adressé par l'ADCN pour réaliser gratuitement un test de dépistage. Muni de cette invitation, prenez rendez-vous avec votre médecin qui, après avoir vérifié que vous êtes bien concerné par le test*, vous le remettra. Le test est à réaliser chez soi et à renvoyer gratuitement par la Poste puis vous recevrez les résultats.

Pour plus de renseignements ou en cas de difficultés pour vous procurer le test, contactez l'ADCN au 03 20 06 38 12.

**Dans certains cas, par exemple si vous avez des antécédents familiaux, le médecin vous orientera vers un gastroentérologue pour un suivi spécifique.*